SAINT-HIPPOLYTE
PLAN LOCAL D'URBANISME

RAPPORT DE PRESENTATION
DOCUMENT DIAGNOSTIC 1
diagnostic socio-économique

Vu pour être annexé
à la délibération en date du :
Le Maire,

> Sabrina PHILIPPS
> Thomas LELEU

Réalisation
Sabrina PHILIPPS, Urbaniste
Thomas LELEU, Architecte-urbaniste

21 rue des Rustauds
67700 MONSWILLER

> SOMMAIRE

> TABLE DES MATIERES

1. A L'ECHELLE DU TERRITOIRE 5

1.1. PRESENTATION ET LOCALISATION DU TERRITOIRE 5
1.1.1. Situation 5
1.1.2. L'accessibilité 6
1.1.3. Les entrées de ville et les flux routiers 6
1.2. LES DYNAMIQUES SUPRA-COMMUNALES 8
1.2.1. La Communauté de Communes du Pays de Maîche 8
1.2.2. Les Petites Cités Comtoises de Caractère 9
1.2.3. Le SCoT 9

2. PROFIL DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE 11

2.1. LES EVOLUTIONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES 11
2.1.1. Les dynamiques démographiques dans le contexte territorial 11
2.1.2. L'évolution de la population communale 11
2.2. LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION 14
2.2.1. Une population vieillissante 14
2.2.2. Le desserrement des ménages 15

3. HABITAT ET SEUILS D'EQUILIBRE A L'ECHELLE COMMUNALE 19

3.1. LES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENT ACTUEL 19
3.1.1. Évolution du parc de logements 19
3.1.2. Les caractéristiques des logements 20
3.2. LA DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION NEUVE 24
3.2.1. Focus sur le rythme de construction entre 2003 et 2014 24

4. L'ECONOMIE DE SAINT-HIPPOLYTE 25

4.1. LE TISSU ECONOMIQUE 25
4.1.1. Activités et emplois 25
4.1.2. Une identité tertiaire 26
4.1.3. Le dynamisme des entreprises 26
4.1.4. Le foncier d'activités 27
4.2. L'AGRICULTURE 28
4.2.1. La structure agricole 28
4.2.2. Répartition de la SAU 30
4.2.3. Activité piscicole 30
4.3. LES EQUIPEMENTS, LES SERVICES A LA POPULATION ET COMMERCES 32
4.3.1. Gamme d'équipement 32
4.3.2. Localisation des équipements, commerces et services 33
4.3.3. Loisirs et tourisme 35

5. LES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION 39

5.1. LE RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN 39
5.1.1. Le réseau de transport en commun 39
5.1.2. Positionnement par rapport aux axes ferroviaires 39
5.1.3. Les migrations pendulaires 40
5.1.4. Le réseau de communication numérique 41

> TABLE DES FIGURES, CARTES ET PHOTOS

Figure 1 : plan de situation. 5
Figure 2 : Repérages des comptages routiers par axes de circulation 6
Figure 3 : Evolutions démographiques comparées 11
Figure 4 : Poids démographique des communes de l'ancienne intercommunalité. 12
Figure 5 : Evolution de la population à Saint-Hippolyte 12
Figure 6 : Evolutions des indicateurs démographiques naturels 13
Figure 7 : Variations annuelles de la population 13
Figure 8 : Répartition des classes d'âges à Saint-Hippolyte et dans le Doubs 14
Figure 9 : Pyramide des âges à Saint-Hippolyte en 2011 14
Figure 10 : Evolution de la population, des résidences principales et de la taille des ménages entre 1968 et 2011. 15
Figure 11 : Répartitions des classes d'âges à Saint-Hippolyte et dans le Doubs 16
Figure 12 : Répartition des personnes de 15 ans et plus vivant seules en 2006 et en 2011. 16
Figure 13 : Hypothèses d'une poursuite de la diminution de la taille des ménages en 2027 et 2032 17
Figure 14 : Evolution de la structure du parc de logement entre 1968 et 2011. 19
Figure 15 : Répartition des catégories de logements à Saint-Hippolyte et dans le Doubs, en 2011. 19
Figure 16 : Evolution de la structure du parc de logement entre 1968 et 2011, détails des effectifs. 19
Figure 17 : Répartition entre les maisons et les appartements en 2011. 20
Figure 18 : Répartition des résidences principales par taille en nombre de pièces en 2011. 21
Figure 19 : Tableau comparatif de l'ancienneté d'emménagement, de la taille des ménages, et de la taille des logements en 2011. 21
Figure 20 : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2011. 22
Figure 21 : Résidences principales selon la période d'achèvement et le type de logement en 2011. 23
Figure 22 : Tableau du nombre de logements commencés par typologie entre 2003 et 2014. 24
Figure 23 : Situation des 15 à 64 ans en 2006 et 2011. 25
Figure 24 : Etablissements actifs à Saint-Hippolyte par secteurs d'activités au 1er janvier 2013. 26
Figure 25 : Les SAU à Saint-Hippolyte, 29
Figure 26 : Les périmètres de réciprocité à Mouillevillers. 30
Figure 27 : Localisation des sièges d'exploitation à Saint-Hippolyte. 31
Figure 28 : Localisation des équipements publics et des linéaires commerciaux et de services dans le centre ancien de Saint-Hippolyte. 33
Figure 29 : A gauche : Commerces de la place de l'Hôtel de Ville; 33
Figure 30 : Localisation des équipements publics et commerciaux et de services dans le nouveau Saint-Hippolyte. 34
Figure 31 : A gauche : Le supermarché et l'école maternelle localisés dans le Nouveau Saint-Hippolyte. 34
Figure 32 : Les chalets découvertes du camping. 35
Figure 33 : Le réseau des itinéraires de randonnées 36
Figure 34 : Le terrain de football. 38
Figure 35 : Carte des lignes de bus départementales du Doubs. 39
Figure 36 : Lieu de travail des actifs de Saint-Hippolyte. 40
Figure 37 : Le mode de déplacements des actifs à Saint-Hippolyte en 2011. 40
Figure 38 : Débit Dsl maximal théorique que peut atteindre la ligne. 42

1. A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

1.1. Présentation et localisation du territoire

1.1.1. Situation

La commune de Saint-Hippolyte est située dans le département du Doubs de la région Bourgogne Franche-Comté. Elle appartient à l'arrondissement de Montbéliard et au canton de Saint-Hippolyte, ainsi qu'à la Communauté de Communes du Pays de Maîche.

Située sur les premiers contreforts du Jura, la ville de Saint-Hippolyte se situe à la confluence du Doubs et du Dessoubre.
Le territoire communal est contraint par le relief jurassien et se trouve presque exclusivement sous la courbe de niveau des 600 m qui lui donne sa forme allongée Nord-Sud, le long de la vallée du Dessoubre.

Les villes et les communes proches de Saint-Hippolyte sont :

- Au nord, Montbéliard à 31 km et Pont-de-Roide à 11 km;
- Au sud, Morteau à 40 km et Maiche à 11 km;
- A l'ouest, Besançon à 80 km
- A l'Est, Porrentruy (CH) à 31 km.

La commune de Saint-Hippolyte se trouve ainsi dans l'aire d'influence de l'agglomération de Montbéliard (118 000 habitants) et à une heure d'une agglomération de grande importance : Besançon (176 000 habitants).

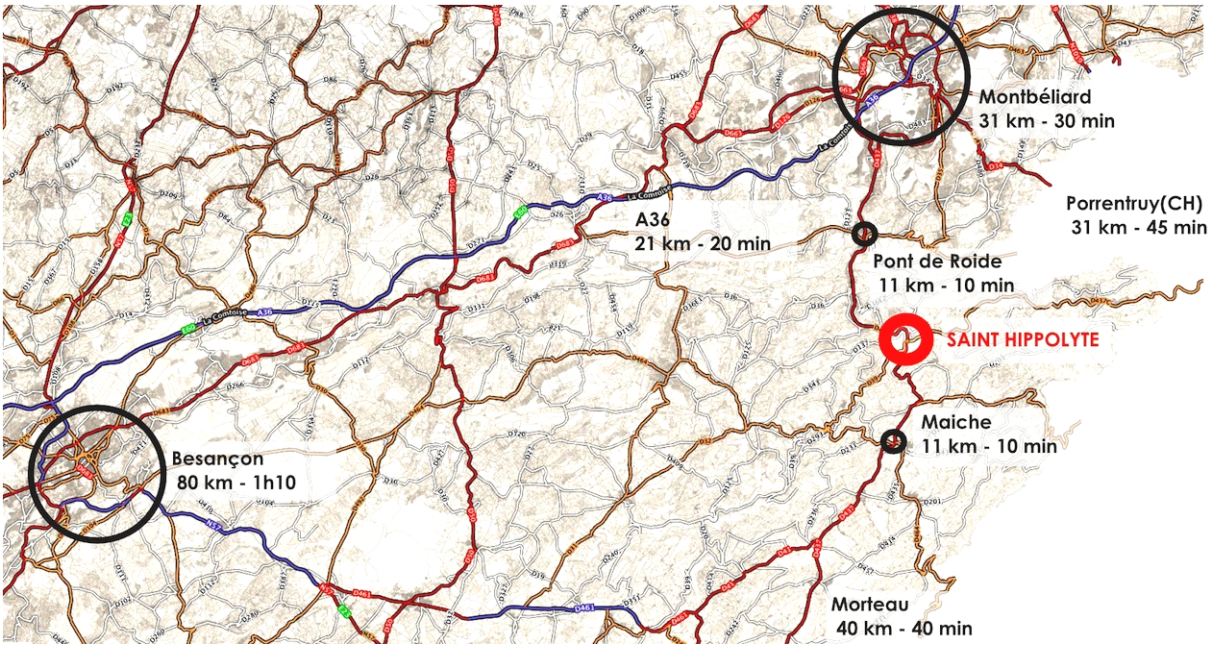

Figure 1 : plan de situation.
Source : IGN

1.1.2. L'accessibilité

Saint-Hippolyte présente une situation assez favorable du point de vue de l'accessibilité routière :

- Accès relativement rapide à deux grands axes « longue distance » (RD 683 et A36)
- Position sur un axe structurant (RD 437)

1.1.3. Les flux routiers des principaux axes

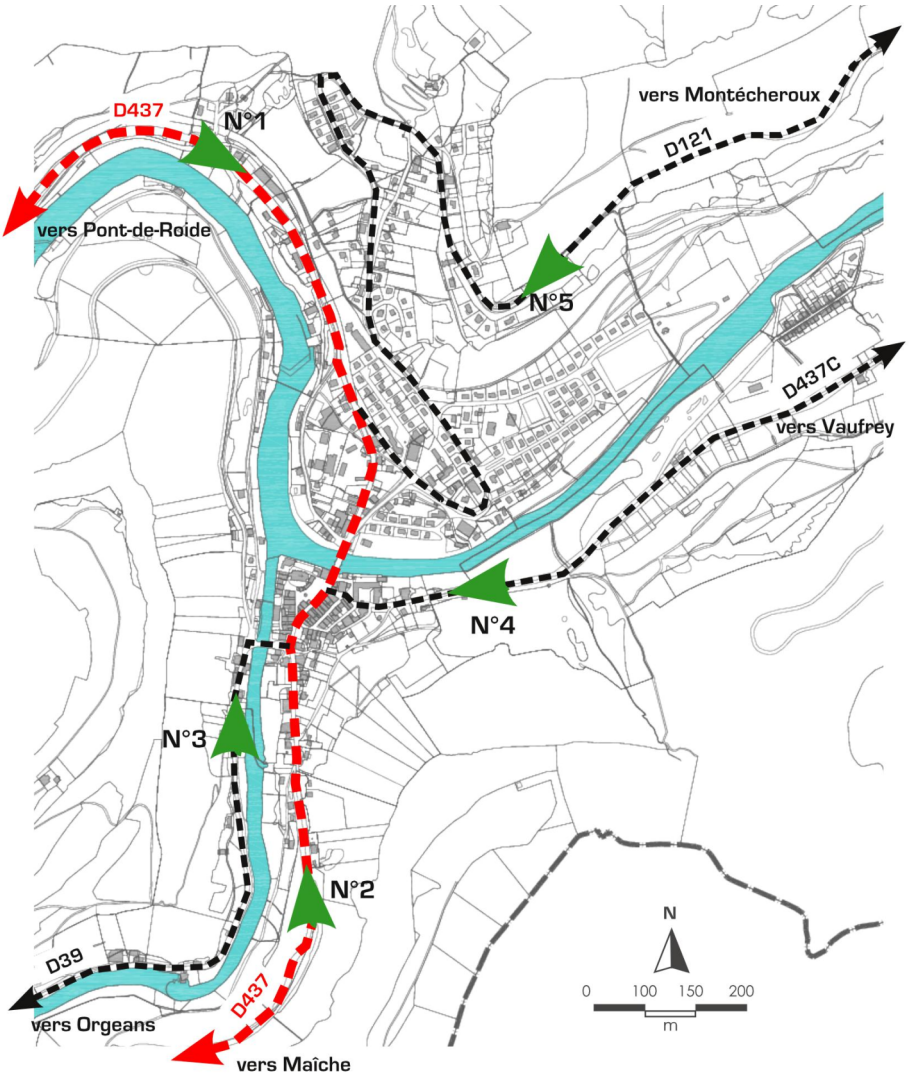

Figure 2 : Repérages des comptages routiers par axes de circulation

- **N°1 :** D437. Rue de Montbéliard, (venant de Pont-de- Roide et Noirefontaine) :

Trafic[1] (données 2014) :

	TV	PL	% PL
De RD437C (Saint-Hippolyte) à RD36 (Noirefontaine)	5796	444	7,7%

- **N°2** : D437. Route de Maîche/Grande Rue (venant de Maîche) :

Trafic (données 2014) :

	TV	PL	% PL
De RD437B (Maison Rouge) à RD437C (Saint-Hippolyte)	4798	389	8,1%

- **N°3 :** D39. Rue du Dessoubre (venant de Pont-Neuf) :

Trafic (données 2011) :

	TV	PL	% PL	TV S1	TV S2	Trafic
De RD437 (Saint-Hippolyte) à RD464 (Pont-Neuf)	421	31	7,4%			T5

Trafic (données 2014) :

	TV	PL	% PL
De RD39 (Saint-Hippolyte) à RD276 (Fleurey)	128	10	7,8%

- **N°4** : RD 437C. Rue de Sainte-Ursanne (venant de la Suisse) :

Trafic (données 2013) :

	TV	PL	% PL	TV S1	TV S2	Trafic
De RD437 (Saint-Hippolyte) à RD134 (Soulce)	921	61	6,6%	463	458	T4

- **N°5 :** D121. Rue sous la Roche (venant de Montéchéroux) :

Trafic (données 2011) :

	TV	PL	% PL	TV S1	TV S2	Trafic
De RD437 (Saint-Hippolyte) à RD36E2 (Montécheroux)	551	41	7,4%			T5

Les données de comptage de 2014 confirment la prédominance du trafic routier sur la RD437 qui compte entre 4798 et 5796 véhicules / jours.
On notera par ailleurs, que sur la RD437C (vers la Suisse), circulent près de 1000 véhicules jours, avec 6,6% de poids lourds, dans une rue dont le gabarit (4,60m min. et encorbellement à l'angle de la Grande rue) n'est pas adapté à un tel trafic.

[1] TV : Tous Véhicules, VL (véhicules légers) et PL (Poids lourds), dans les deux sens. Représente le TMJA = Trafic Moyen Journalier Annuel ;
PL : Poids Lourds, dans les deux sens ; % PL : Pourcentage Poids Lourds ; TV S1 : Tous Véhicules, dans le sens des PR croissants ; TV S2 : Tous Véhicules, dans le sens des PR décroissants
Sources : Conseil général du Doubs Direction des routes et des infrastructures Service technique des ressources opérationnelles

1.2. Les dynamiques supra-communales

1.2.1. La Communauté de Communes du Pays de Maîche

La Communauté de Communes du Pays de Maîche est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Il s'agit d'une structure administrative régie par le code général des collectivités territoriales, regroupant des communes ayant choisi de développer un certain nombre de compétences en commun.
Les EPCI se sont particulièrement développés depuis la loi dite « Chevènement » relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays de Maîche regroupe 43 communes et gère aussi bien l'entretien de la voirie, la collecte des déchets, la protection de l'environnement, ou encore la promotion du tourisme…
La Communauté de Communes est un EPCI à fiscalité propre, c'est-à-dire qu'elle dispose du droit de prélever l'impôt, sous forme de fiscalité additionnelle à celle perçue par les communes.
La Communauté de Communes du Pays de Maîche a son siège à Maîche (Rue Montalembert).

Afin de remplir au mieux sa mission de service public, la Communauté de Communes s'est dotée d'un ensemble de compétences. Ces compétences ont été transférées de l'échelon communal au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes du Pays de Maîche dispose des compétences obligatoires suivantes :

- l'aménagement de l'espace communautaire,
- le développement économique,
- l'aire d'accueil des gens de voyage,
- la collecte et le traitement des déchets.

Elle s'est également dotée des compétences optionnelles et facultatives suivantes :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- la politique du logement et du cadre de vie,
- la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire,
- l'action sociale d'intérêt communataire,
- la gestion du SPANC (Service Public d'Assainissement non collectif),
- le transport des élèves scolarisés sur le territoire vers la piscine de Maîche,
- l'entretien des voiries communales,
- la distribution publique d'électricité en lien avec le Syndicat d'Energie du Doubs,
- le développement des infrastructures et des réseaux de communications de très haut débit.

1.2.2. Les Petites Cités Comtoises de Caractère

Comme 36 autres communes de Franche-Comté, Saint-Hippolyte adhère à l'association des Petites Cités Comtoises de Caractère. Il s'agit, sur la base du volontariat, de participer à la valorisation du patrimoine comtois, de partager une identité commune, **« le label PCCC »**, avec une signalétique identifiée et d'adhérer à une **charte** qui définit un certain nombre d'engagements

Définition

- Commune de moins de 10000 habitants, en milieu rural
- Entité bâtie qui comporte un patrimoine urbain, architectural et paysager ; une dimension historique
- L'association constitue un réseau régional en Franche-Comté. 36 communes y adhèrent : 12 sont situées dans le Doubs, 9 dans le Jura, 14 en Haute-Saône et 1 dans le Territoire de Belfort. 55 400 comtois sont concernés.
- Des cités avec un patrimoine de qualité et caractéristique de la région (patrimoine pris au sens large) ; avec une volonté de préserver, valoriser et promouvoir leur patrimoine, savoir-faire et savoir vivre ; avec une démarche en réseau (inter-cités).

Objectifs

Agir en réseau sur les actions suivantes : valorisation du patrimoine (architectural, paysager, industriel, culturel, savoir-faire) et sensibilisation des publics, amélioration du cadre de vie pour les habitants, accueil de caractère pour les touristes.
L'association veut faire vivre ou revivre des villages ou des bourgs qui ont une histoire et une architecture digne d'intérêt ; partager un esprit à la recherche de qualité, cohérence et convivialité.

La Charte

La Charte défini les objectifs et les engagements des communes adhérentes de l'association :

- Connaître et gérer le Patrimoine
- Valoriser le patrimoine bâti. Réutiliser, réhabiliter et entretenir le patrimoine bâti dans la Cité (intérieur / extérieur - ravalement de façades, toitures).
- Valoriser les espaces publics.
- Mettre en lumière les édifices et les sites majeurs de la Commune.
- Rechercher l'intégration paysagère et architecturale des points de collecte des déchets.
- Proposer au visiteur des lieux d'accueil de qualité.
- Accueillir et sensibiliser le public.
- Impliquer les partenaires locaux dans la démarche.
- Participer au réseau associatif « Petites Cités Comtoises de Caractère ».

1.2.3. Le SCoT

À ce jour, le périmètre communautaire n'est pas couvert pas un SCOT, mais le Grenelle II de l'Environnement du 12 juillet 2010 préconise que l'ensemble du territoire national soit couvert par des SCOT au plus tard au 1er janvier 2017. La commune adhère actuellement au syndicat mixte du Pays Horloger qui porte l'élaboration du SCoT.

2. PROFIL DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

2.1. Les évolutions socio-démographiques

2.1.1. Les dynamiques démographiques dans le contexte territorial

Saint-Hippolyte a connu une diminution constante de sa population depuis 1968. La tendance n'est pas homogène sur l'ensemble de la période. Cette diminution progresse jusqu'en 2006, où elle atteint -10,4% par rapport à 1999. Depuis 2006, nous observons une réduction de cette baisse, puisque la diminution se rapproche de son taux le moins négatif depuis 1982, c'est-à-dire 3,3%.

Depuis 1968, le département du Doubs gagne des habitants. La croissance de population représentait plus de 10 % entre 1968 et 1975, pour ensuite varier entre 1,3% et 3,4% entre 1982 et 2011.
Le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de Saint-Hippolyte a connu une diminution de sa population de 9,9% entre 1968 et 1975. Entre 1982 et 1999, la population stagne. Elle progresse ensuite de 4,4%, entre 2006 et 2011.

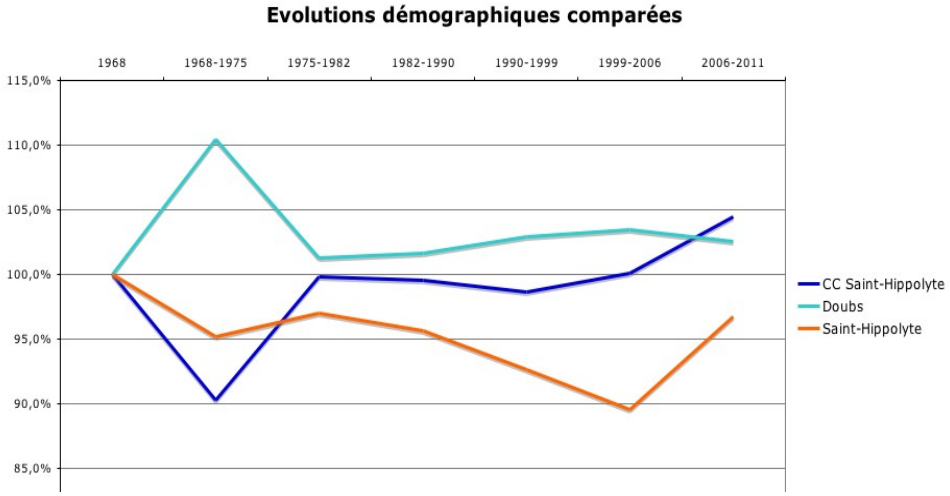

Figure 3 : Evolutions démographiques comparées
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 exploitation principale.

2.1.2. L'évolution de la population communale

La Ville de Saint-Hippolyte comptait 905 habitants en 2011. Il s'agit de la commune la plus peuplée du territoire de l'ancienne Communauté de communes de Saint-Hippolyte, devant Montécheroux (574 habitants) et Chamesol (405 habitants). Saint-Hippolyte représente près de 20 % de la population totale du territoire de l'ancienne communauté de communes.

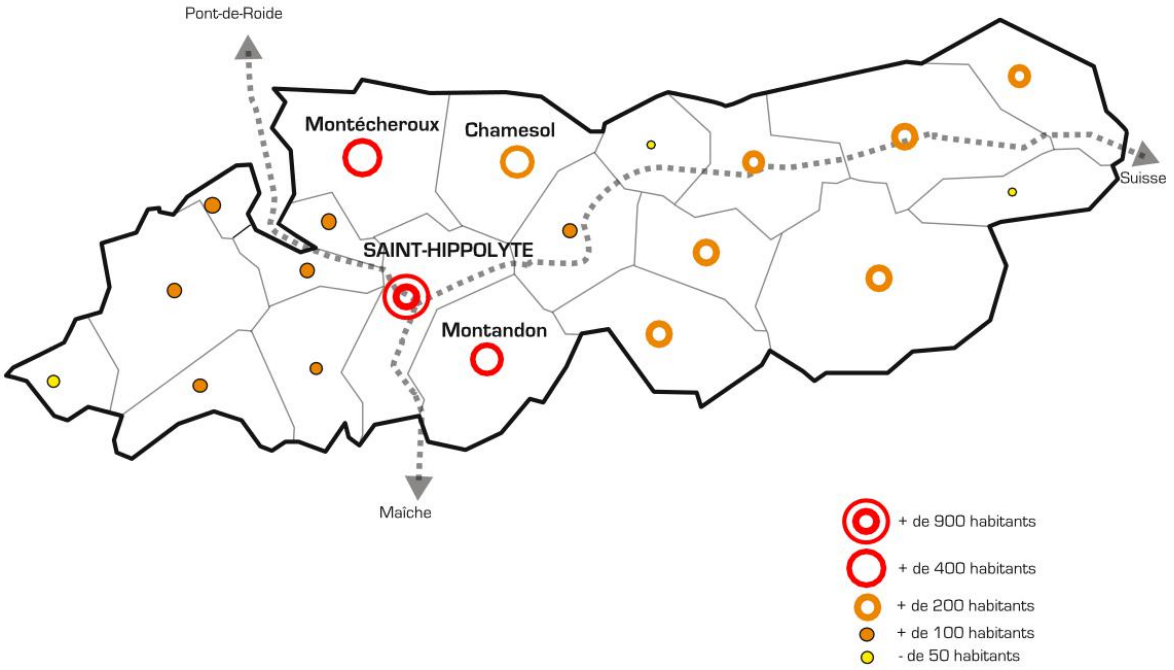

Figure 4 : Poids démographique des communes de l'ancienne intercommunalité.
Source : INSEE, RP 2011 exploitation principale.

De 1946 à 1968, la Ville a gagné 230 habitants grâce à un taux de croissance annuelle moyen de 0,77 %, lié au pic de natalité d'après-guerre. Contrairement au département du Doubs, cette forte augmentation ne s'est pas poursuivie jusqu'en 1975, car le solde naturel positif (+1,1%) n'a pas suffi à enrayer la perte de population lié au solde migratoire négatif (-1,8 %).

La Ville est passée de 1277 habitants en 1968 à 905 habitants en 2011. Il s'agit d'une diminution de population de 29 %. En parallèle de cette diminution de la population, on observe sur le territoire un essoufflement de l'activité industrielle. L'entreprise d'éponges cellulosiques FACEL a drastiquement diminué son nombre d'employés.
La perte d'attractivité de la commune, en termes d'activité, peut également être liée à la fermeture de la ligne ferroviaire de Saint-Hippolyte - Pont de Roide dès 1969.

Évolution de la population							
Année	*1968*	*1975*	*1982*	*1990*	*1999*	*2006*	*2011*
Population	**1277**	**1216**	**1179**	**1128**	**1045**	**936**	**905**

Croissance de population						
Période	*1968-75*	*1975-82*	*1982-90*	*1990-99*	*1999-2006*	*2006-2011*
Variation	**-4,8%**	**-3,0%**	**-4,3%**	**-7,4%**	**-10,4%**	**-3,3%**
TCAM	**-0,68%**	**-0,43%**	**-0,54%**	**-0,82%**	**-1,49%**	**-0,66%**

Figure 5 : Evolution de la population à Saint-Hippolyte
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 exploitation principale – Etat civil.

Depuis 1968, les variations annuelles de population oscillent entre -0,43 %, pour la période 1975-1982 et -1,49 %, pour la période 1999-2006. Sur la dernière période, le taux de croissance annuelle moyen s'élevait à -0,66%. Le phénomène de diminution de la population s'est donc ralenti.

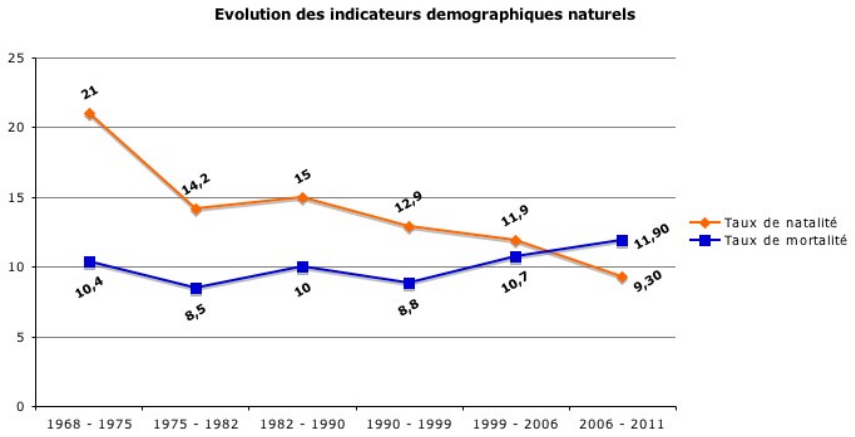

Figure 6 : Evolutions des indicateurs démographiques naturels
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 exploitation principale – Etat civil.

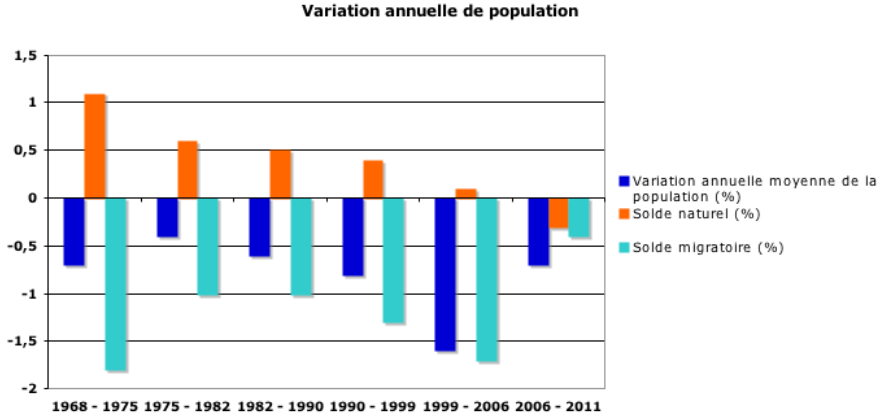

Figure 7 : Variations annuelles de la population
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 Exploitation principale – Etat civil.

Le solde naturel était positif jusqu'en 2006, malgré une diminution progressive passant de 1,1 % à -0,3% entre 1968 et 2011.
Le taux de natalité a été supérieur au taux de mortalité sur toute la période 1968-2006, malgré une diminution de 55,7%. Le taux de mortalité a augmenté de 14,4%.

Le solde migratoire est négatif sur toute la période 1968-2011, et est déterminant dans la diminution de population.
On remarque cependant une différence de variation importante durant les deux dernières périodes : entre 1999 et 2006, le solde migratoire était de -1,7% et entre 2006 et 2011, il n'est plus que de -0,4 %.

À l'inverse de la perte démographique, on observe une augmentation constante du nombre de résidences principales *(cf. chapitre suivant)*. La production de logements n'a pas suffi à enrayer la diminution de la population, néanmoins elle impacte les variations du solde migratoire. Autrement dit, on remarque que la période durant laquelle le taux de croissance annuel moyen est le moins négatif (1975-1982) correspond également à la période la plus productive en termes de logements. Entre 1975 et 1982, il s'est créé 4 logements par an.

2.2. Les caractéristiques de la population

2.2.1. Une population vieillissante

Le vieillissement de la population est un phénomène général et commun à l'ensemble du territoire national.
En 2011, Saint-Hippolyte compte 192 habitants de plus de 65 ans. Leur part est de 21%. Dans cette même tranche, les plus de 75 ans représentent plus de la moitié des habitants, avec un effectif de 105 personnes.

En 2025, en suivant la tendance régionale, la part des plus de 65 ans devrait grimper à 24%. Cette augmentation pose la question de l'adaptation des logements. Le PLU devra anticiper cette nouvelle demande.

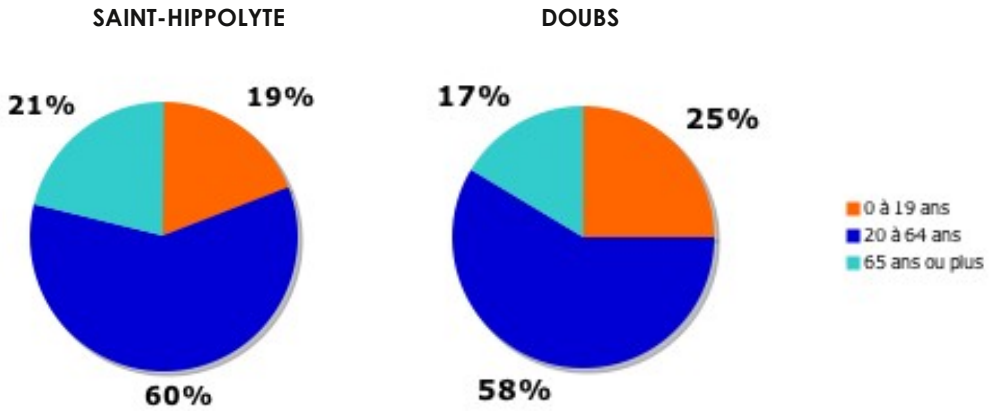

Figure 8 : Répartition des classes d'âges à Saint-Hippolyte et dans le Doubs
Source : INSEE, RP 2011 exploitation principale.

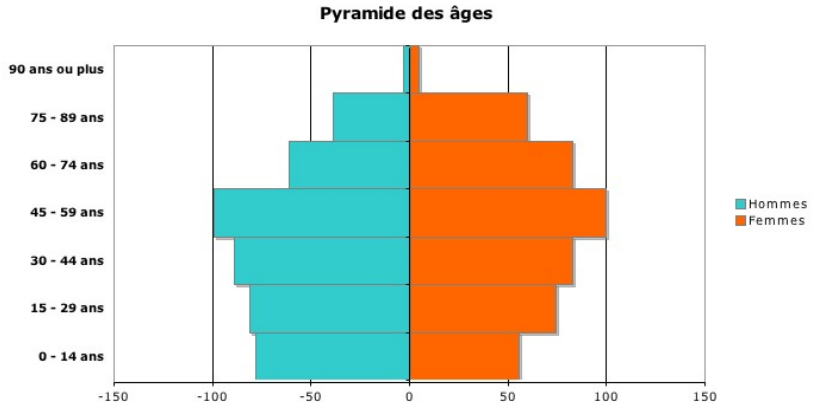

Figure 9 : Pyramide des âges à Saint-Hippolyte en 2011
Source : INSEE, RP 2011 exploitation principale.

Les jeunes moins représentés

En 2011, Saint-Hippolyte compte 174 jeunes, ce qui correspond à 19% de la population. Cette catégorie de la population est en baisse de 15% depuis 2006, puisqu'elle comptait alors 205 individus.
La part des 0-19 ans est de 19%, et est inférieure à celle du département qui s'établit à 25 %.

La population active

La part des actifs est plus élevée que la moyenne départementale. Les 20-64 représentent 60% de la population totale de Saint-Hippolyte, contre 58% dans le Département du Doubs.
On observe une forte représentativité des 45-59 ans. La part de cette tranche d'âge s'élevant à 22% est la mieux représentée à Saint-Hippolyte.

2.2.2. Le desserrement des ménages

La diminution de la taille des ménages est un phénomène général contemporain, lié notamment au vieillissement de la population et à diverses évolutions sociologiques (diminution du nombre d'enfants par famille, raréfaction des foyers avec plusieurs générations sous le même toit, augmentation des divorces/séparations, etc.).
La structure traditionnelle (couple avec un ou plusieurs enfants) est en recul, ce qui entraîne une sous-utilisation progressive des grands logements. Cette évolution s'ajoute à l'augmentation de la part des personnes âgées qui vivent seules dans leur logement.

À Saint-Hippolyte, la taille moyenne des ménages est passée de 3,25 personnes en 1968 à 1,99 personnes en 2011, soit une diminution de 1,26 personne en 43 ans.

Évolution de la population							
Année	*1968*	*1975*	*1982*	*1990*	*1999*	*2006*	*2011*
Population	1277	1216	1179	1128	1045	936	905
Logements	393	397	425	436	446	448	454
Taille des ménages	3,25	3,06	2,77	2,59	2,34	2,09	1,99

Figure 10 : Evolution de la population, des résidences principales et de la taille des ménages entre 1968 et 2011.
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 Exploitation principale – Etat civil.

La taille des ménages est généralement plus faible dans les territoires urbains que dans les territoires ruraux . Comparativement au reste du territoire communautaire et en tant que bourg-centre, Saint-Hippolyte accueille des ménages plus petits depuis les 43 dernières années.
Sur la dernière période 2006-2011, on observe un ralentissement de cette diminution par rapport à la période 1999-2006 : la réduction de la taille des ménages annuelle moyenne est passée de -3,6 % à -1,9 %.
Dans la communauté de communes, la taille des ménages s'est stabilisée à 2,3 personnes par ménages depuis 2006.
En 2011, la taille des ménages de Saint-Hippolyte reste inférieure à celle du département du Doubs : 1,99 personnes par ménages contre 2,3.

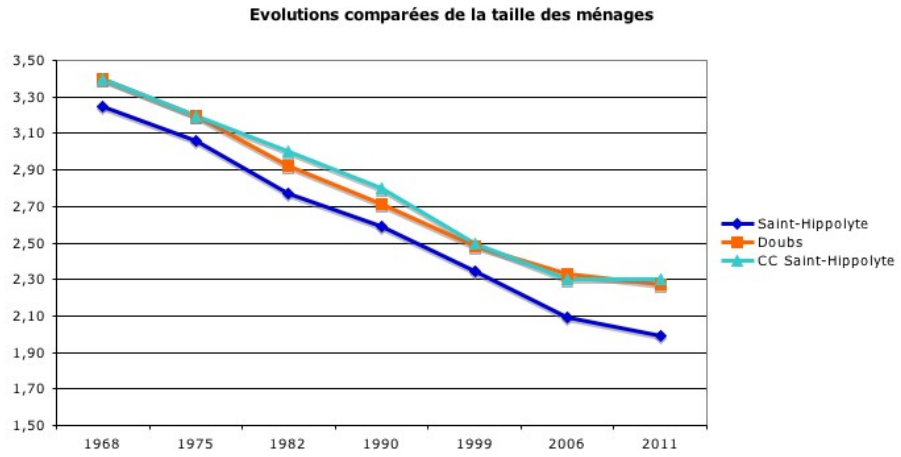

Figure 11 : Répartitions des classes d'âges à Saint-Hippolyte et dans le Doubs
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 Exploitation principale – Etat civil.

Évolution des personnes vivant seules

La population âgée de Saint-Hippolyte vit de plus en plus seule. Entre 2006 et 2011, la part des personnes de plus de 80 ans vivant seule est passée de 64 % à 75 %.
On observe un phénomène identique mais plus accentué pour la classe d'âge des 40-54 ans. En effet, la part des personnes de 40 à 54 ans vivant seule a doublé, passant de 8,5% à 16,3%.

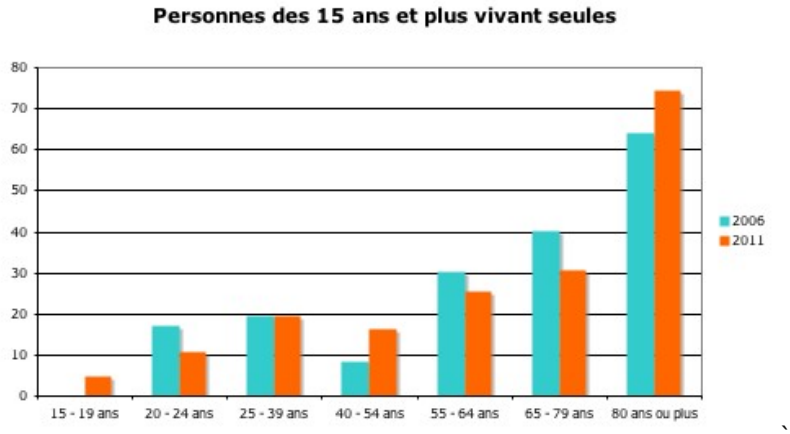

Figure 12 : Répartition des personnes de 15 ans et plus vivant seules en 2006 et en 2011.
Source : INSEE, RP 2006 et RP 2011 Exploitation principale.

Répartition des statuts matrimoniaux

Entre 2006 et 2011, on observe une constance dans la répartition des différents statuts matrimoniaux.
En 2011, les personnes mariées restent majoritaires dans la commune avec une part de 46,4%. Elles sont suivies :

- des célibataires représentant 34,1%,
- des veufs représentant 10,1 %
- et enfin des divorcés, représentant 9,5 %.

Conséquences de la diminution de la taille des ménages

Une des conséquences pour le développement communal est qu'il faudra créer des logements pour simplement maintenir la population.

Si la tendance de diminution de taille des ménages des 20 dernières années se poursuit, même de manière ralentie, 20 logements sont nécessaires pour le simple maintien de la population en 2032 au niveau actuel (2011). Si aucun nouveau logement n'est créé entre 2017 et 2032, Saint-Hippolyte perdra 39 habitants.

Conséquences de la diminution de la taille des ménages		
Année	2027	2032
Population	905	905
Taille des ménages	1,94	1,91
Logements Nécessaires	467	461
Logements supplémentaires	13	20
Population sans nouveau logement	879	866
Soit une diminution de population de	-26	-39

Figure 13 : Hypothèses d'une poursuite de la diminution de la taille des ménages en 2027 et 2032
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

À RETENIR : CONSTATS ET LEVIERS D'ACTIONS

> La population de Saint-Hippolyte est en diminution constante depuis 1968. Inverser la tendance en profitant du dynamisme démographique territorial pour permettre le renouvellement urbain de la population est indispensable à la vitalité de Saint-Hippolyte.

> Le solde migratoire est négatif. Il est nécessaire de retrouver de l'attractivité résidentielle en permettant le développement du parc de logements.

> Le solde naturel est négatif en 2011 et ce, pour la première fois depuis 1968. Il s'agira de proposer une offre de logements adaptée et attirante pour les jeunes couples.

> La production de logement actuelle n'a pas réussi à maintenir de la population en raison de la diminution de la taille des ménages. L'intégration du nombre de logements nécessaires au seul maintien de la population dans les projections de production de logements est nécessaire, d'autant plus dans un contexte de centre-bourg, avec une taille des ménages très petite.

3. HABITAT ET SEUILS D'EQUILIBRE A L'ECHELLE COMMUNALE

3.1. Les caractéristiques du parc de logement actuel

3.1.1. Évolution du parc de logements

Évolution des résidences principales

Saint-Hippolyte compte 543 logements en totalité. 83,6 % sont des résidences principales. Cette part est inférieure à la moyenne départementale de 88,3 %, mais supérieure à la part de la communauté de communes (territoire de l'ancienne communauté de communes de Saint-Hippolyte): 77,8 %. Le nombre de résidences principales est en augmentation constante. Entre 1968 et 2011, le nombre de résidences principales a augmenté de 16% à un rythme de 1,4 logements par an.

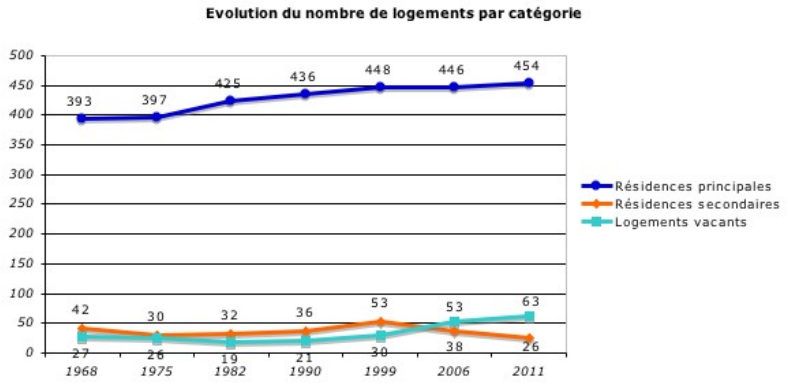

Figure 14 : Evolution de la structure du parc de logement entre 1968 et 2011.
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 Exploitation principale – Etat civil.

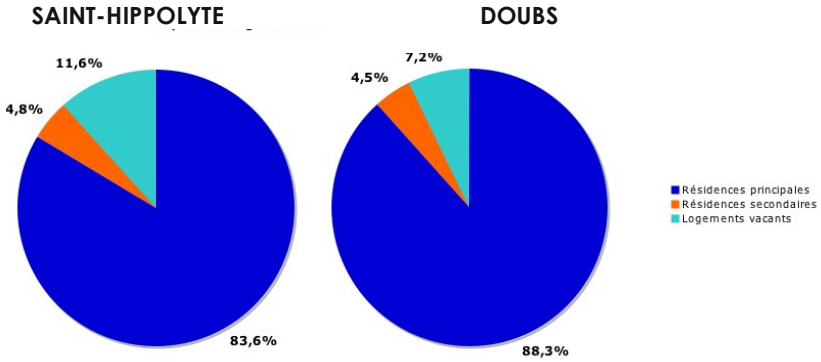

Figure 15 : Répartition des catégories de logements à Saint-Hippolyte et dans le Doubs, en 2011.
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

Année	*1968*	*1975*	*1982*	*1990*	*1999*	*2006*	*2011*
Ensemble	**462**	**453**	**476**	**493**	**531**	**537**	**543**
Résidences principales	**393**	**397**	**425**	**436**	**448**	**446**	**454**
Résidences secondaires	**42**	**30**	**32**	**36**	**53**	**38**	**26**
Logements vacants	**27**	**26**	**19**	**21**	**30**	**53**	**63**

Figure 16 : Evolution de la structure du parc de logement entre 1968 et 2011, détails des effectifs.
Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombrements, RP 2006 et RP 2011 Exploitation principale – Etat civil.

Logements vacants et résidences secondaires

Le parc de logements vacants est plus important à Saint-Hippolyte que sur le reste du Département. Sa part s'élève à 11,6 % contre 7,2% dans le Doubs. En 2011, Saint-Hippolyte compte 63 logements vacants. Ce chiffre est en augmentation constante. Entre 1975 et 2011, les logements vacants ont augmenté de 140%.
À l'inverse, la part des résidences secondaires est moins élevée à Saint-Hippolyte que sur le reste de la Communauté de communes (territoire de l'ancienne communauté de communes de Saint-Hippolyte): 4,8% contre 13,5%. Leur nombre est en baisse sur la période 1968-2011, malgré un regain de création en 1999.

En 2006, pour la première fois depuis 1968, le nombre de logements vacants dépasse celui des résidences secondaires. Entre 1999 et 2006, le nombre de résidence secondaire a diminué de moitié, alors que les logements vacants ont doublé. La somme de leurs parts respectives reste stable. Sur cette même période, elle s'élève à 16%.

La vacance concerne essentiellement les logements du « nouveau Saint-Hippolyte ». Les appartements du centre en location sont occupés : seuls 9 appartements sont vacants. Le détail de l'analyse de la vacance du centre de Saint-Hippolyte est présenté dans le chapitre suivant.

3.1.2. Les caractéristiques des logements

Logements collectifs vs maisons individuelles

Le rapport entre les logements collectifs et les maisons individuelles est presque équilibré. On trouve 45% d'appartements et 55% de maisons en 2011. La vague de construction d'après-guerre a inversé ce rapport. Si l'on observe le nombre de résidences principales selon la période d'achèvement avant 1946, la part des appartements s'élevait à 58% contre 42% pour les maisons.
Le parc de logements de la Ville de Saint-Hippolyte se distingue du reste de la communauté de communes. Le territoire intercommunal présente une offre de logement où la maison individuelle domine largement le marché avec une part de 78,5% (territoire de l'ancienne communauté de communes de Saint-Hippolyte).

Les appartements plus petits sont plus adaptés à la diminution de la taille des ménages que les maisons. Ils comptent en moyenne 3,4 pièces contre 4,9 pièces en moyenne pour les maisons.
Il n'y aura pas donc pas de « rattrapage » à prévoir dans la répartition des typologies, mais une adaptation des appartements les plus anciens aux aspirations contemporaines.

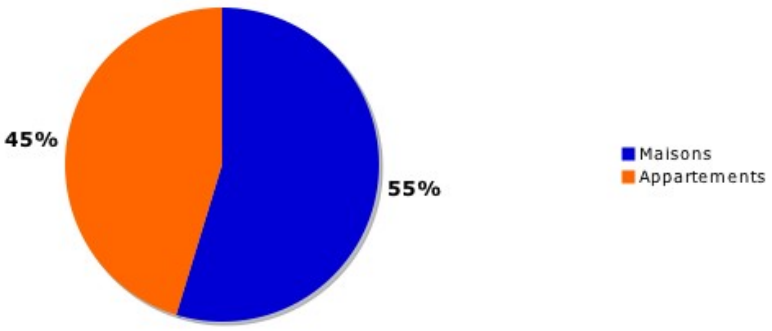

Figure 17 : Répartition entre les maisons et les appartements en 2011.
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

La taille des logements

Toutes les tailles de logements sont représentées dans le parc de logements.
Les très petits logements de 1 à 2 pièces représentent moins de 10% du parc de logements. Les grands logements, 5 pièces et plus, constituent 39% du parc immobilier. Le parc de logements compte 22,7% de 3 pièces et 28,6% de 4 pièces.

On remarque que les ménages résidant depuis moins 2 ans dans la Ville recherchent des T3. Ces ménages comptent 1,7 personne et habitent en moyenne dans des 3,2 pièces. Ils représentent 10,8% des ménages.
À l'inverse, les ménages résidant dans la commune depuis plus de 10 ans occupent les logements les plus grands de la commune en moyenne 4,7 pièces, alors qu'ils ne comptent pas plus de 2 habitants (1,9 habitants en moyenne).

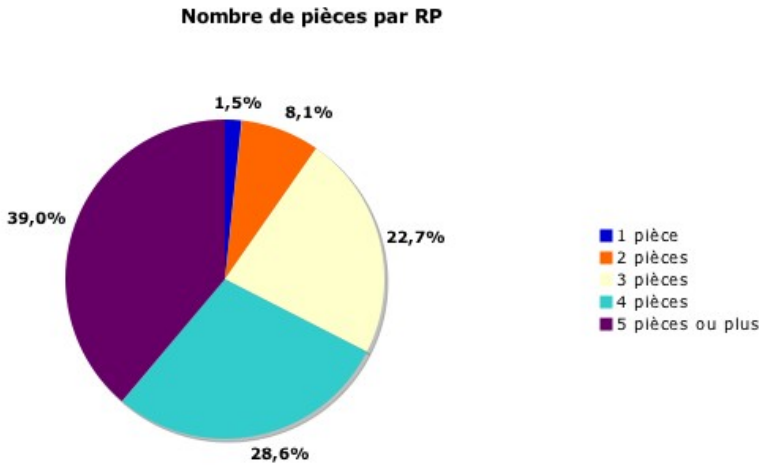

Figure 18 : Répartition des résidences principales par taille en nombre de pièces en 2011.
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

	Nombre de ménages	Part des ménages	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logements	Taille des ménages
Depuis moins de 2 ans	49	10,8	85	**3,2**	**1,73**
De 2 - 4 ans	78	17,2	176	3,7	2,26
De 5 - 9 ans	74	16,3	148	3,8	2,00
10 ans ou plus	253	55,7	495	**4,7**	**1,96**

Figure 19 : Tableau comparatif de l'ancienneté d'emménagement, de la taille des ménages, et de la taille des logements en 2011.
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

Les statuts d'occupation

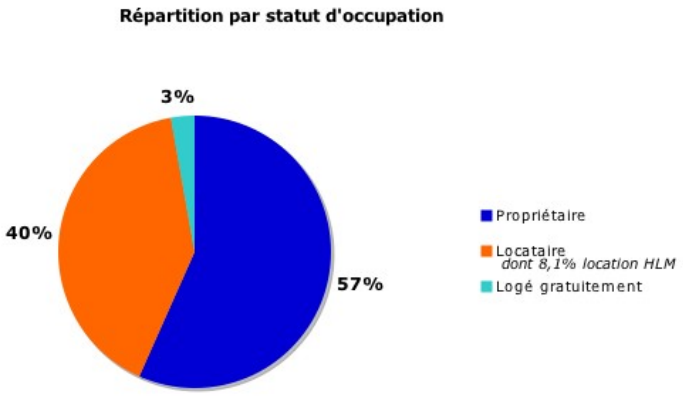

Figure 20 : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2011.
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

En 2011, Saint-Hippolyte compte 40% de ménages locataires et 57% de ménages propriétaires. Cette répartition est similaire à celle du département du Doubs avec 39% de locataires et 59% de propriétaires.

Le parc locatif de Saint-Hippolyte est composé de 37 logements aidés, ce qui correspond à 8,1% de l'ensemble des logements. Cette part est bien plus élevée que la part des logements aidés de la communauté de communes de Saint-Hippolyte qui s'élève timidement à 1,9%.
Les bénéficiaires d'un logement aidé ont emménagé à Saint-Hippolyte depuis 7,1 ans en moyenne. Leur durée d'emménagement est supérieure aux locataires du parc privé, puisque celle-ci s'élève en moyenne à 7,4 années.

En 2011, Saint-Hippolyte compte 552 foyers fiscaux dont le revenu net déclaré moyen s'élève à 21 744 €. 57,1% des foyers fiscaux sont imposables, soit 315 foyers. Ces foyers ont un revenu net déclaré moyen de 30 530 €. Les foyers fiscaux non imposables quant à eux présentent un revenu net déclaré moyen de 10 066 €. Il représente 42,9% des foyers fiscaux.
Le plafond de ressources pour l'attribution d'un logement social pour un ménage d'une personne s'élève à 20 013 €. On peut estimer alors qu'au moins 42,9% des foyers fiscaux peuvent prétendre à l'attribution d'un logement social.

Les ménages logés gratuitement représentent 2,6% des ménages.

L'âge des logements

42% des résidences principales ont été construites avant 1946. Elles comprennent une majorité d'appartements. Leur part est de 58% contre 42% pour les maisons.
La période 1946-1990 correspond à une période faste de construction. On a construit plus de logements qu'il n'en existait avant 1946. 198 logements sont apparus contre 190 logements préexistants. 70% des logements construits lors de cette période étaient des maisons. La maison individuelle est devenue majoritaire dans le parc de logements Saint-Hippolytain.
Durant les deux dernières décennies (1991-2008), on a continué à produire plus de maisons que d'appartements. Les logements les plus récents ne représentent que 12,8% dans le parc de logement total.

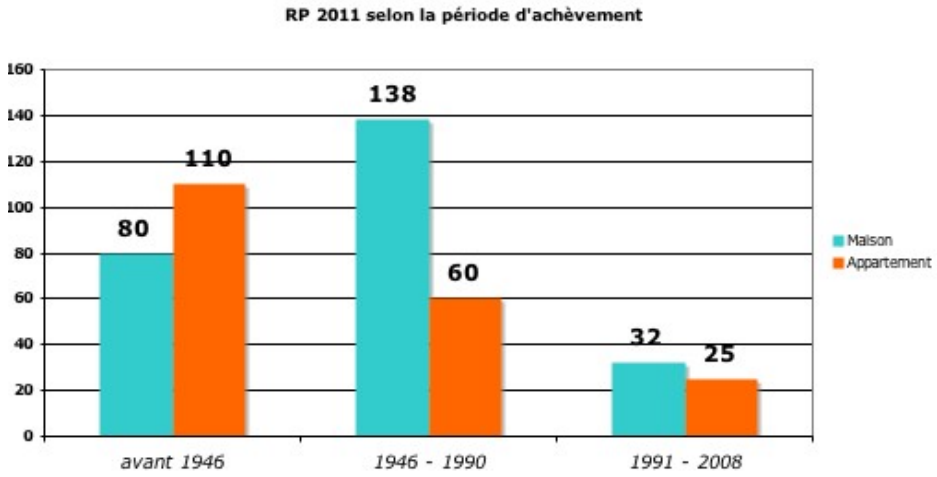

Figure 21 : Résidences principales selon la période d'achèvement et le type de logement en 2011.
Source : INSEE, RP 2011 Exploitation principale.

Le coût du mètre carré habitable en 2015

Le prix moyen du mètre carré des appartements est de 1140 €. Celui d'une maison individuelle est de 1345 € le m^2. Ces prix sont plus bas que la moyenne départementale, -20% pour les maisons et -30% pour les appartements. Malgré la situation frontalière de Saint-Hippolyte, on ne pratique pas les mêmes prix que dans les secteurs de Morteau et de Pontarlier où l'on applique les tarifs les plus élevés du département. Ceux-ci sont supérieurs à ceux qui sont pratiqués à Besançon.

3.2. La dynamique de la construction neuve

3.2.1. Focus sur le rythme de construction entre 2003 et 2014

NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCES A SAINT-HIPPOLYTE ENTRE 2003-2014 *

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Moyenne annuelle
INDIVIDUEL	1	1	0	2	3	2	2	1	5	3	4	4	28	2,3
INDIVIDUEL GROUPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	0,5
COLLECTIF	0	0	0	2	0	5	0	3	5	0	0	0	15	1,3
ENSEMBLE	1	1	0	4	3	7	2	4	10	3	4	10	49	4,1

Figure 22 : Tableau du nombre de logements commencés par typologie entre 2003 et 2014.
Source : *MEEDDM/CGDD/SOeS Sit@del2 2014*

Entre 2003 et 2014, 49 logements se sont construits à Saint-Hippolyte, plus précisément : 28 logements individuels, 6 individuels groupés, et 15 logements collectifs.
Sur les 10 dernières années, Saint-Hippolyte a connu un rythme de construction de 4,1 logements par an. La maison individuelle domine la production, mais les logements intermédiaires et collectifs ne s'effacent pas pour autant. Ils représentent 43% des constructions contre 57% pour la maison individuelle.

À RETENIR : CONSTATS ET LEVIERS D'ACTIONS

> Un nombre de logements vacants et anciens important. Il s'agira de permettre leur évolution pour renforcer leur attractivité résidentielle.

> Une production de logements sur la dernière décennie équivaut à la production nécessaire au simple maintien de la population. Le rythme de production à prévoir doit être plus important que celui observé pour permettre le renouvellement de la population.

> En tant que bourg-centre, Saint-Hippolyte doit continuer à proposer une offre de logements diversifiée et différente du reste de la Communauté de communes.

4. L'ECONOMIE DE SAINT-HIPPOLYTE

4.1. Le tissu économique

Saint-Hippolyte se situe dans la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt. Son appartenance au Pays Horloger indique que Saint-Hippolyte est également tourné vers la zone d'emploi de Morteau et de la Suisse.

4.1.1. Activités et emplois

En 2013, on compte 279 emplois à Saint-Hippolyte. Ce chiffre est en légère baisse depuis 2006 : -4,8% (14 emplois ont été supprimés). 218 sont des emplois salariés, soit 78,2%.

Indicateurs de concentration d'emploi

L'indicateur de concentration d'emploi permet d'estimer l'attractivité d'un territoire. Il établit le rapport entre nombre d'emplois offerts sur le territoire pour 100 actifs ayant un emploi. À Saint-Hippolyte, cet indicateur est à la baisse. Alors qu'il était de 74,6% en 2006, il n'est plus que de 68% en 2011.
L'indicateur est inférieur à 100%, on peut alors définir l'économie de Saint-Hippolyte comme résidentielle. Toutefois, son indicateur de concentration d'emploi est bien supérieur à celui de la communauté de communes (territoire de l'ancienne communauté de communes de Saint-Hippolyte) avec un indicateur de 38%. Son rôle de pôle de proximité n'est donc pas négligeable dans le secteur.

Un taux d'activité important

Saint-Hippolyte compte 580 personnes en âge de travailler en 2011. (Il s'agit de la population des 15 à 64 ans). Ce chiffre est en baisse de 1,5% entre 2006 et 2011. Néanmoins, la part des actifs est en augmentation. Elle est passée de 73,2% en 2006 à 79,7% en 2011. En 2011, Saint-Hippolyte compte 462 actifs dont 410 occupent un emploi. Le taux d'emploi à Saint-Hippolyte (70,3%) est supérieur à celui de la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt (61,9%).

Sur cette même période, la part des actifs ayant un emploi a augmenté de 3,9 points pour atteindre un taux de 70,3%.
La part des actifs au chômage a également augmenté de 2,5 points. En 2011, les actifs au chômage représentent 9,3 % des actifs.

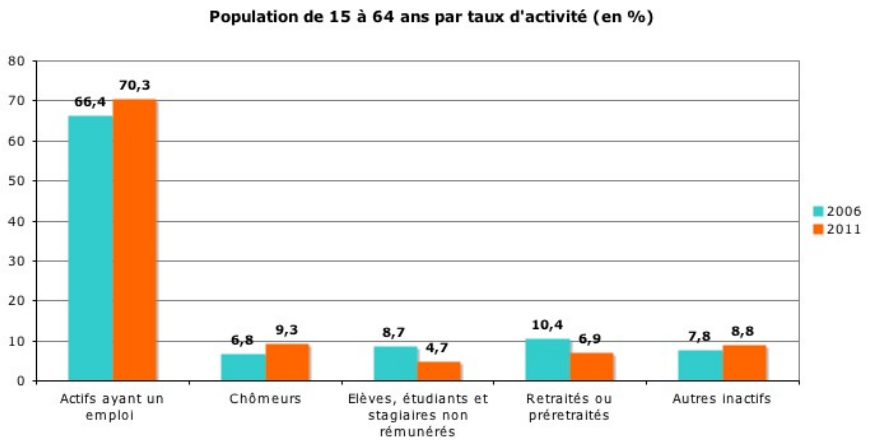

Figure 23 : Situation des 15 à 64 ans en 2006 et 2011.
Source : INSEE, RP 2006 et RP2011 Exploitations principales.

4.1.2. Une identité tertiaire

Saint-Hippolyte compte 56 établissements au total.
Le secteur d'activité le mieux représenté est celui des « commerces, transports, services divers ». La commune compte 39 établissements liés aux commerces et services.
Le second secteur le mieux représenté est celui de l' « Administration publique, la santé et l'action sociale » avec 8 établissements, suivi par le secteur industriel qui compte 7 établissements.

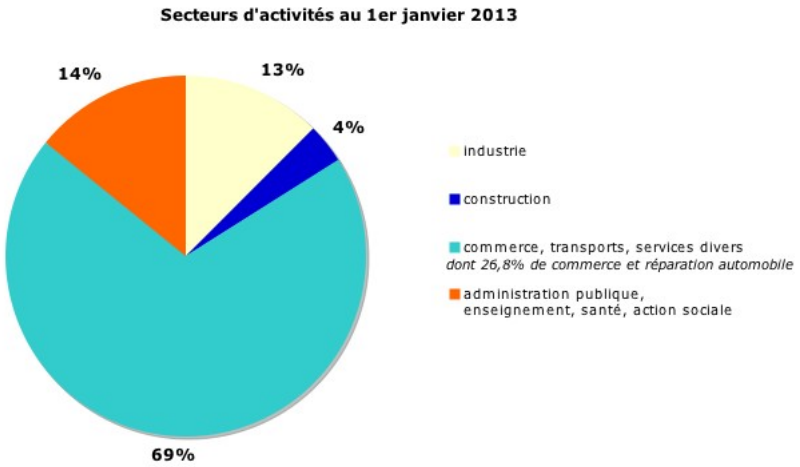

Figure 24 : Etablissements actifs à Saint-Hippolyte par secteurs d'activités au 1er janvier 2013.
Source : INSEE, CLAP.

4.1.3. Le dynamisme des entreprises

Âge des entreprises et création d'entreprises

Au 1er janvier 2013, 43% des entreprises Saint-Hippolytaines ont plus de 10 ans d'existence. Les entreprises âgées de 6 à 9 ans représentent 17 % de l'ensemble des entreprises.
Les entreprises âgées de 2 à 5 ans constituent 18% des entreprises.
Les entreprises de moins de 2 ans d'existence représentent 23% de l'ensemble.

En 2013, 2 entreprises ont été créés dans la commune dans le secteur tertiaire, l'une d'elle est une entreprise individuelle. Ainsi, le taux de création d'entreprise est de 4,1%.

Une prédominance de petites entreprises

Au 31 décembre 2011, Saint-Hippolyte ne compte aucune entreprise de plus de 50 salariés. 2 établissements comptent entre 20 et 49 salariés et 1 établissement entre 10 à 19 salariés.
25 petites entreprises d'un à neuf salariés sont présentes sur la commune.
Les 54 établissements restants n'emploient aucun salarié.
Ces petites entreprises se situent essentiellement dans le secteur tertiaire. Ce tissu de petites entreprises est diffus, il n'a pas de zone dédiée.

Saint-Hippolyte compte :

- une menuiserie : Bertrand et Arnaud FESSELET
- une entreprise d'affûtage : Henri GRUT et fils
- un transporteur par camion : Martial OEUVRAY
- la pisciculture Guinchard
- deux garages : SPATIG Jean-Robert et ST TYP AUTO.

La fabrique d'éponges cellulosiques FACEL située à Liebvillers, à l'entrée Ouest de Saint-Hippolyte, participe également à la vie économique locale. La société emploie environ 35 salariés.

4.1.4. Le foncier d'activités

À Saint-Hippolyte, il n'y a pas de zones économiques spécifiques dédiées. Le tissu urbain offre une certaine mixité fonctionnelle. Les activités industrielles sont égrenées le long du Dessoubre et du Doubs. Leurs localisations respectent l'implantation historique fortement liée à la présence des cours d'eau. Les commerces et autres locaux de services se situent sur, ou à proximité, des voies de passages et dans le centre ancien. La Grande Rue et ses commerces donne en particulier au centre-ville son caractère animé.

Au regard de la forte exposition aux risques naturels, la commune souhaite privilégier le développement de l'habitat par rapport au développement de secteurs à vocation économique. La commune souhaite ainsi conforter son économie résidentielle de proximité.

4.2. L'agriculture

4.2.1. La structure agricole

10 exploitations agricoles exploitent les terres agricoles du territoire communal. 7 exploitations existent sous forme sociétaire (GAEC ou EARL) et 3 autres sous forme d'exploitation individuelle.

Ensemble, elles emploient 16 actifs hors salarié ou conjoint collaborateur. Ce qui représente l'équivalent d'une Petite et Moyenne Entreprise.

Saint-Hippolyte compte 4 sièges d'exploitations agricoles :

- le GAEC Cartier, dit de la Soyère,
- le GAEC de la Vallée du Dessoubre,
- Messieurs Bernard et Jean-Paul Journot,
- Madame Corneille.

Le GAEC de la Soyère est classé en Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Elle génère ainsi un périmètre de réciprocité de 100 mètres autour de ses bâtiments.

En raison de l'éloignement des fermes avec le bourg principal, le tissu urbain de Saint-Hippolyte n'est pas concerné par les périmètres de réciprocité. A Mouillevillers, la sortie d'exploitation du GAEC de la Vallée du Dessoubre est suffisamment éloignée du hameau pour que ce dernier ne soit pas touché par le périmètre de réciprocité de cette exploitation.

Ils exploitent 66% de la Surface Agricole Utile (SAU).
L'orientation technico-économique dominante est bovins lait. Il s'agit de l'orientation typique des petites régions de montagne du Doubs. Le lait produit en AOC (Comté) est livré en coopérative. L'AOC Comté permet une meilleure valorisation du lait et assure une certaine dynamique de l'agriculture de montagne.

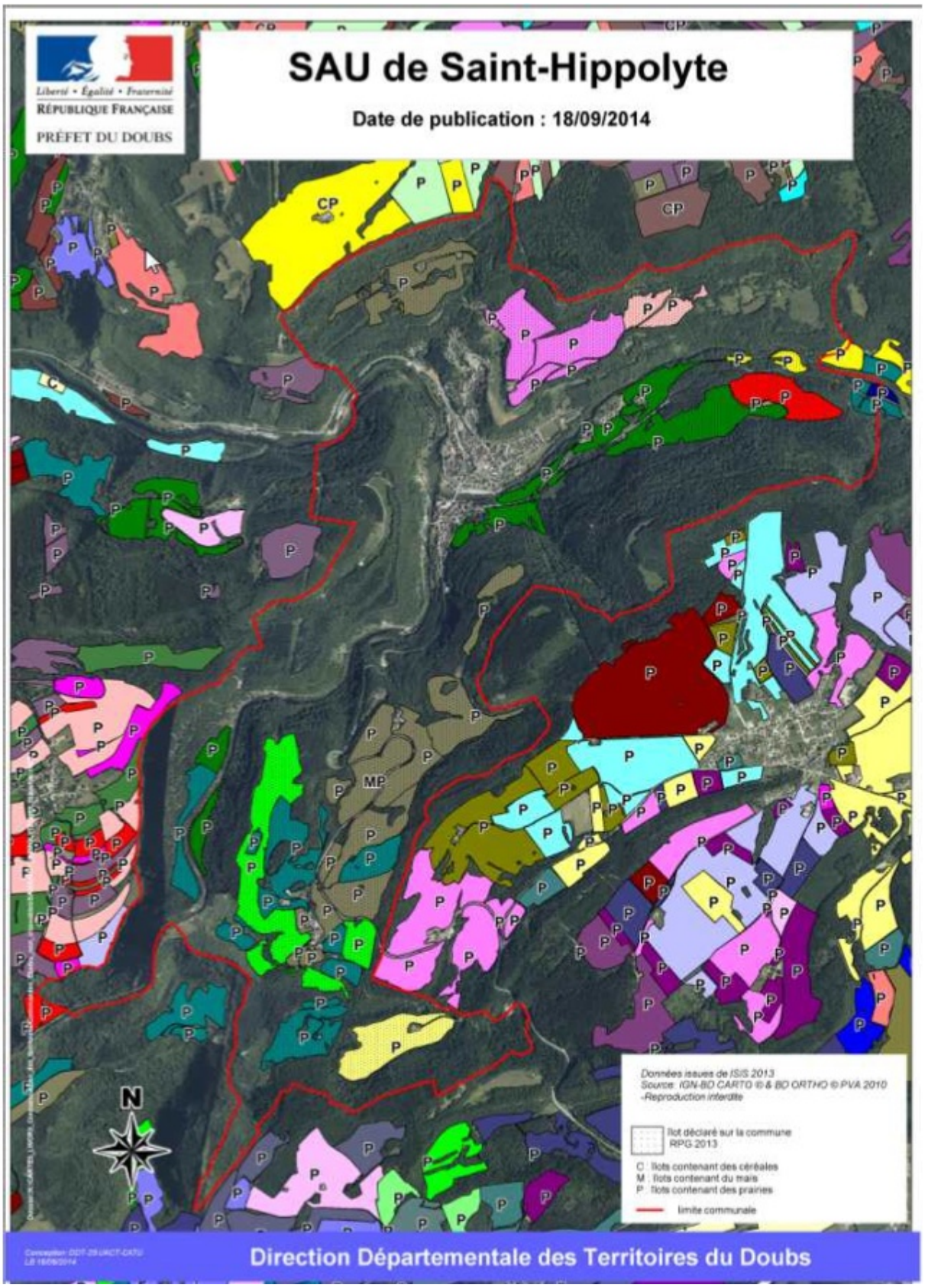

Figure 25 : Les SAU à Saint-Hippolyte,
Source RGP, 2013.

Les domaines agricoles sont difficiles à exploiter, car les terrains sont pentus et étroits. Les domaines agricoles sont petits. La taille moyenne des exploitations de Saint-Hippolyte est de 65 ha. Elle est inférieure à la moyenne départementale qui s'élève à 80 ha. La plus petite exploitation est constituée de 10 ha.

La moyenne d'âge de la population agricole de Saint-Hippolyte s'élève à 50 ans. Elle est supérieure à la moyenne départementale estimée à 45 ans. 50% de la population agricole à plus de 45 ans.
L'enjeu de la pérennité de l'agriculture réside dans la transmission des exploitations.

Seul le hameau de Mouillevillers est impacté par un périmètre de réciprocité. Le caractère isolé des fermes permet au tissu urbain Saint-Hippolytain de ne pas être concerné par le principe de réciprocité.

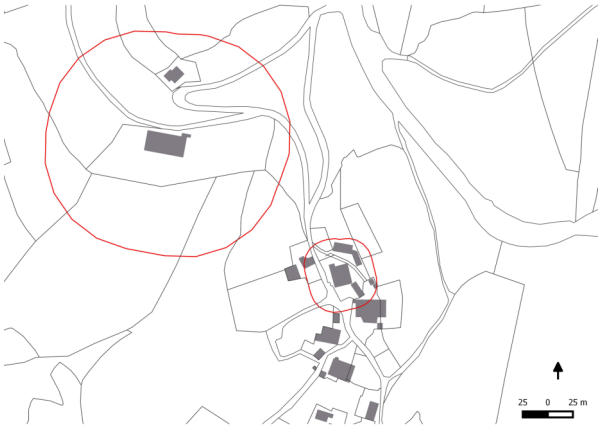

Figure 26 : Les périmètres de réciprocité à Mouillevillers.

4.2.2. Répartition de la SAU

258 ha de Surface Agricole Utile sont exploitées sur la commune. 80 % correspondent à des prairies permanentes, soit 204 ha et 10% correspondent à des prairies temporaires, soit 53 ha (10%). Les cultures céréalières sont peu représentées, la culture de maïs ne représente que 3 % de l'ensemble de SAU, soit 1 ha.

4.2.3. Activité piscicole

Saint-Hippolyte compte également une exploitation de pisciculture. Il s'agit de la pisciculture Guinchard classée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

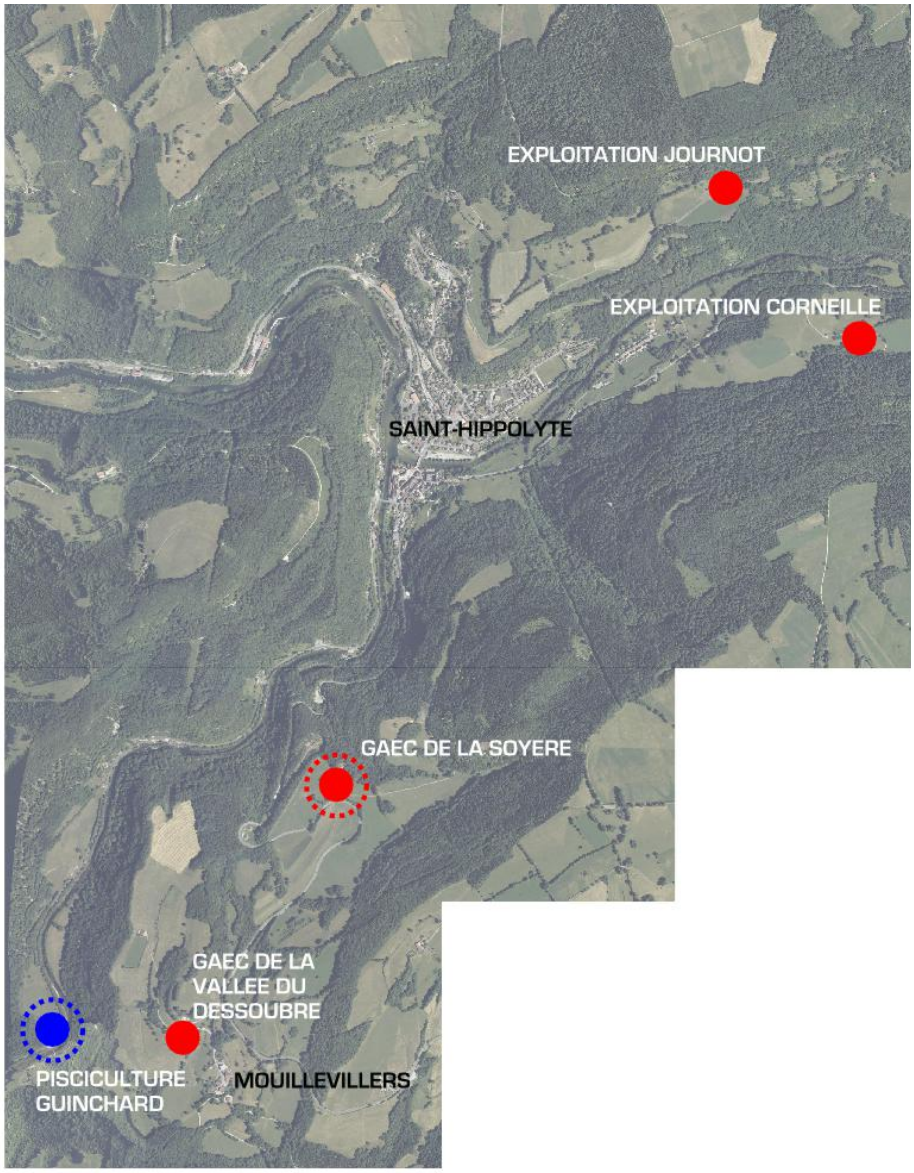

Figure 27 : Localisation des sièges d'exploitation à Saint-Hippolyte.

4.3. Les équipements, les services à la population et commerces

4.3.1. Gamme d'équipement

Saint-Hippolyte propose une gamme d'équipements importante et complète. La Ville compte une quarantaine de structures : 1/4 sont répartis dans la gamme des équipements intermédiaires et 3/4 dans la gamme des équipements de proximité. Ainsi, on trouve : 12 commerces, 18 services aux particuliers, 3 structures d'enseignement, 7 services de santé et 1 service de transport.

Nombre	*Type de commerce*	*Domaine*
GAMME D'EQUIPEMENTS INTERMEDIAIRES		
1	Antiquités Brocante	Commerces
1	Magasins spécialisés (loisirs, décoration …)	Commerces
2	Hôtel, Restaurant, Bar	Services aux particuliers
1	Magasin de meubles	Commerces
1	Presse, Tabac, Librairie, Cadeaux	Commerces
1	Supermarché	Commerces
1	Vins, Spiritueux, Brasserie, Fuel	Commerces
1	Gendarmerie	Services aux particuliers
1	Centre des finances publiques	Services aux particuliers
1	Collège	Enseignement
11		
GAMME D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE		
2	Banques	Services aux particuliers
1	Bar, Snack, PMU	Services aux particuliers
2	Boucheries, Charcuteries, Traiteurs	Commerces
2	Boulangeries, Pâtisseries	Commerces
1	Bureau de poste	Services aux particuliers
1	Chirurgien dentiste	Santé
2	Coiffures Mixtes	Services aux particuliers
1	Crèmerie, Fromagerie	Commerces
1	École maternelle	Enseignement
1	École primaire	Enseignement
1	Périscolaire	Services aux particuliers
1	Pharmacie	Santé
1	Fleuriste	Commerces
2	Garages	Services aux particuliers
1	Station service	Services aux particuliers
2	Restaurants, Bar	Services aux particuliers
2	Restaurations rapides	Services aux particuliers
1	Médecin généraliste	Santé
4	Infirmiers	Santé
1	Taxi service	Transports et déplacements
30		

Il s'agit essentiellement d'activités dites présentielles. Elles correspondent aux « activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. » La vivacité de ces activités est donc fortement liée à la dynamique démographique.

Le PLU devra permettre le maintien voire le développement du tissu économique local, afin de conforter la situation de bourg-centre de Saint-Hippolyte, et notamment, son rôle de pôle de proximité, entre Maîche et Pont-de-Roide.

4.3.2. Localisation des équipements, commerces et services

Les équipements publics et les commerces sont concentrés en majeure partie dans le centre ancien. Ils permettent l'animation du centre et assurent une certaine vitalité.

Les équipements sont plus égrenés dans le nouveau Saint-Hippolyte. Cette dispersion complexifie le fonctionnement de cette entité. Elle accueille les équipements de taille plus importante : le collège, le supermarché, le centre d'exploitation du Département.

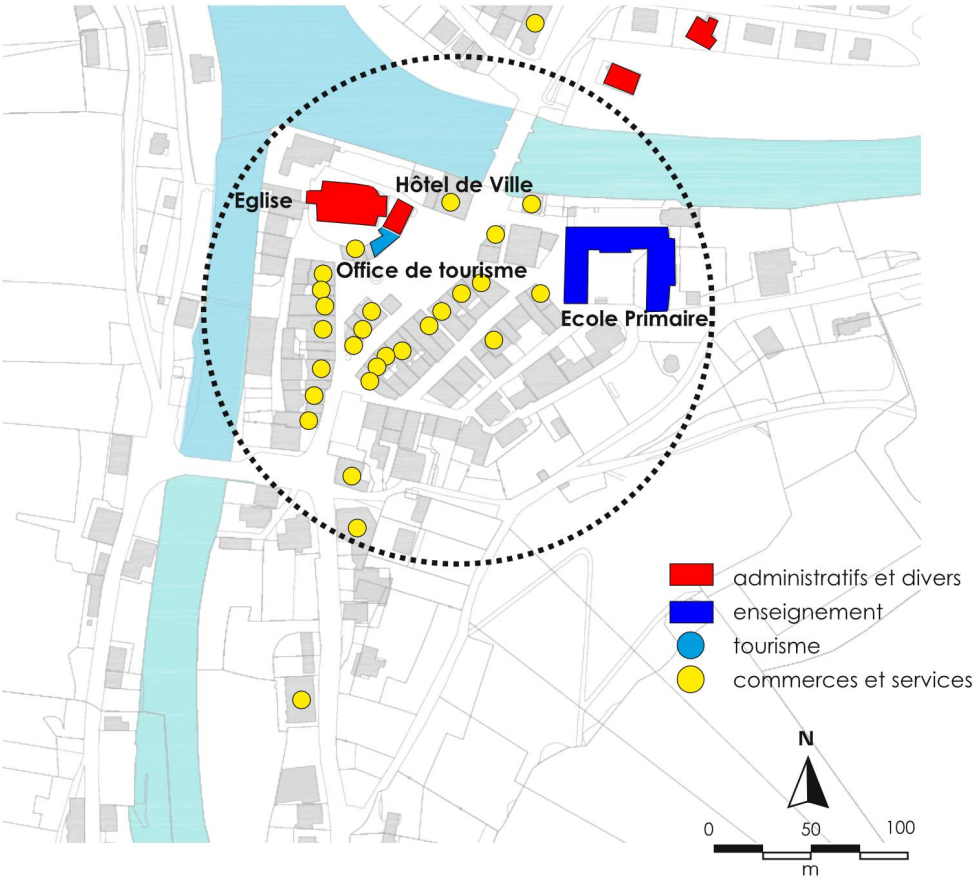

Figure 28 : Localisation des équipements publics et des linéaires commerciaux et de services dans le centre ancien de Saint-Hippolyte.

Figure 29 : A gauche : Commerces de la place de l'Hôtel de Ville;
A droite : Le magasin de meubles à l'entrée nord de la Ville.

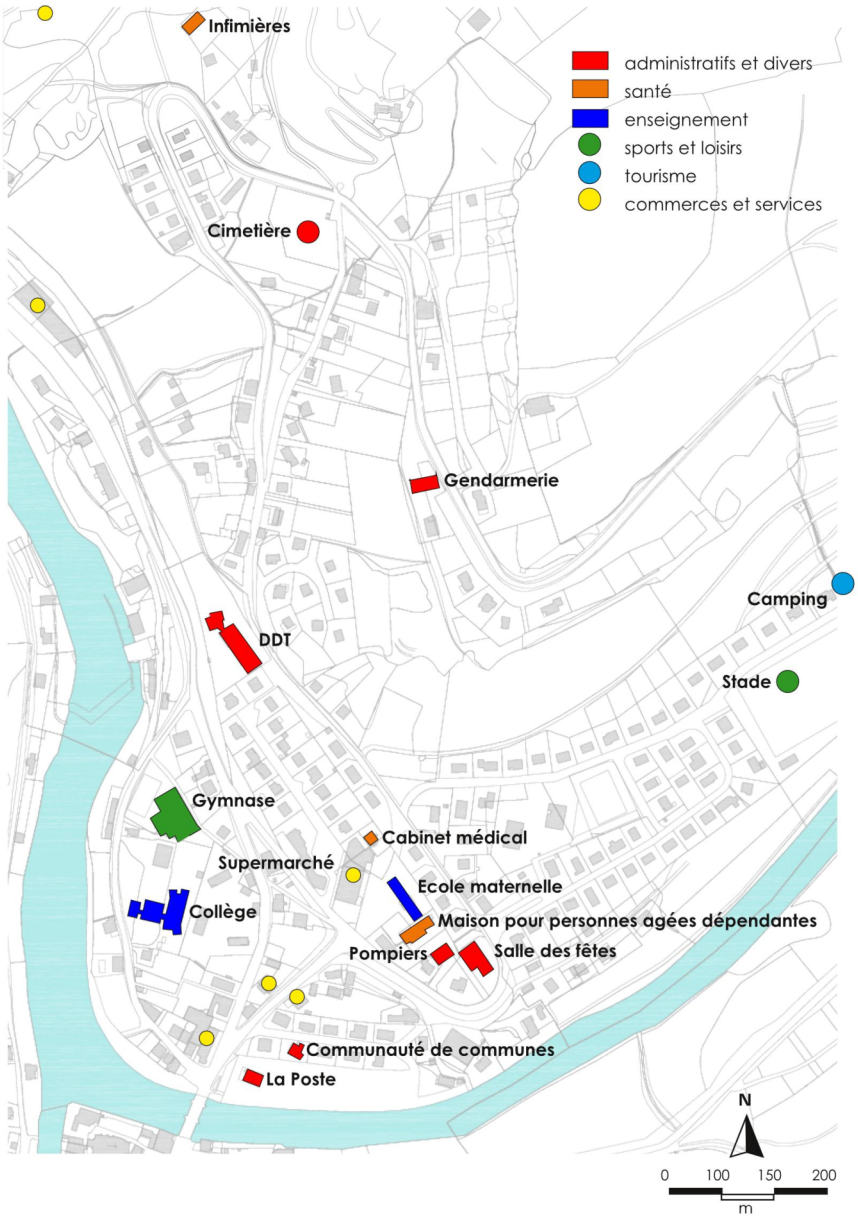

Figure 30 : Localisation des équipements publics et commerciaux et de services dans le nouveau Saint-Hippolyte.

Figure 31 : A gauche : Le supermarché et l'école maternelle localisés dans le Nouveau Saint-Hippolyte.
A droite : La poste située sur la rive droite du Doubs, entre le centre ancien et le Nouveau Saint-Hippolyte.

4.3.3. Loisirs et tourisme

Saint-Hippolyte présente un potentiel touristique intéressant. La Ville par la richesse de son patrimoine culturel et naturel, attire de nombreux visiteurs.
De plus, une large gamme d'activités est proposée sur le territoire : pêche en rivière, randonnée, kayak, cyclotourisme, baignade … Le tourisme est un vecteur d'attractivité pour la Ville de Saint-Hippolyte.

Hébergements touristiques et fréquentation

Saint-Hippolyte compte deux hôtels d'une capacité d'accueil de 22 chambres. Les deux hôtels, le Bellevue et le Terrasse, sont situés sur les berges du Doubs. L'hôtel Bellevue a deux étoiles.
Le camping des grands-champs** offre 64 emplacements sur 3 ha. Il est géré par l'association des commerçants et artisans de Saint-Hippolyte (ACASH).
Dix « chalets découvertes » viennent compléter l'offre du camping. Leur capacité d'accueil est de 45 personnes.
Des particuliers proposent également la location de gîte ou d'appartements. On recense une offre d'un gîte pour 4-6 personnes et un appartement pour 2-3 personnes.

En 2014 à Saint-Hippolyte, on compte 6452 nuitées. Près de 75% des séjours s'effectue entre mai et septembre, soit environ 5100 nuitées.

Figure 32 : Les chalets découvertes du camping.

Le réseau de randonnée

Saint-Hippolyte bénéficie de trois type de circuits :

- - les circuits de Grande randonnée gérés par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP),
- - le réseau de petite randonnée géré par l'Union de la Randonnée Verte (URV),
- - le réseau VTT organisé par le Comité Régional du Cyclisme (CRC).

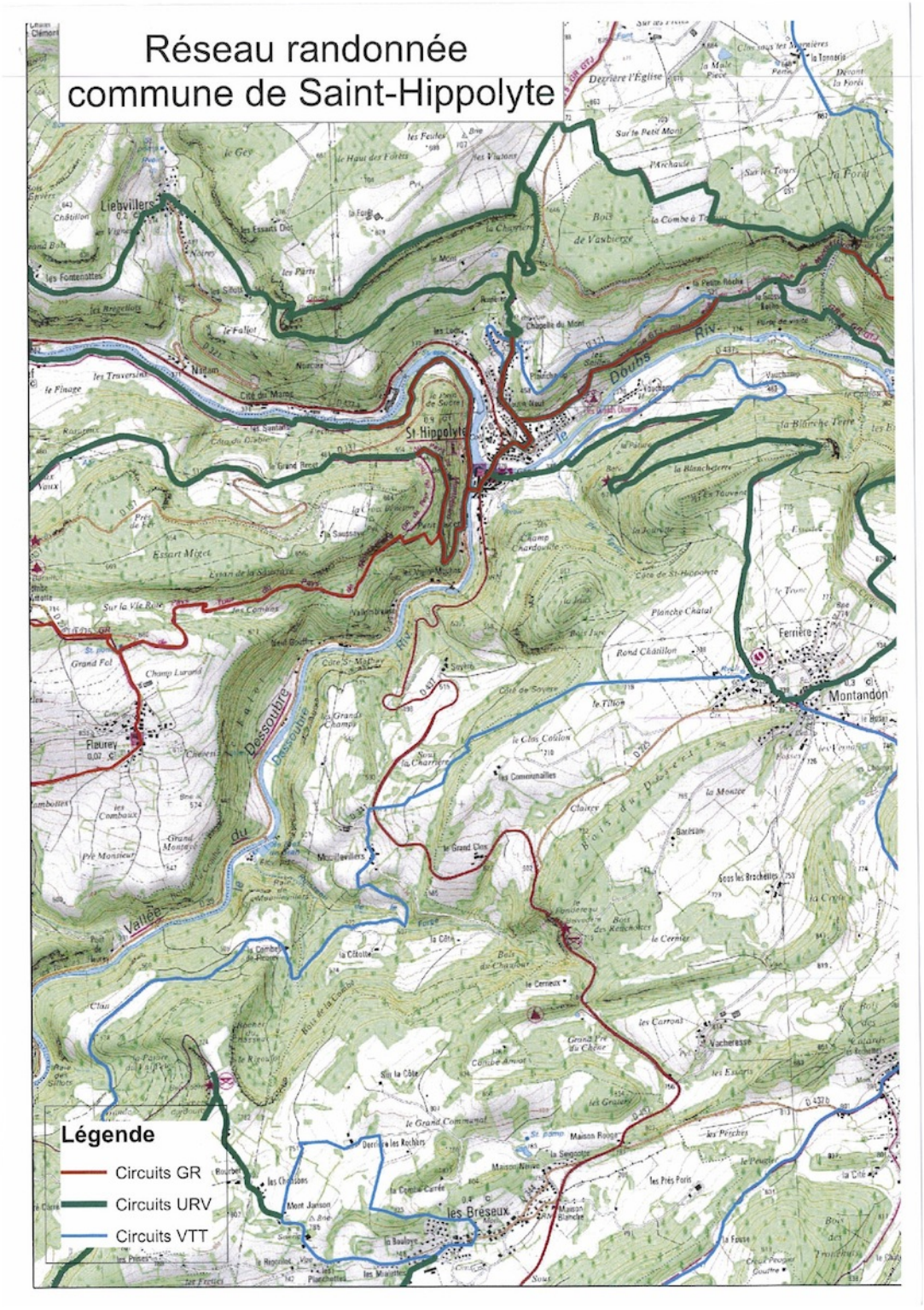

Figure 33 : Le réseau des itinéraires de randonnées
Source : Conseil Départemental.

La dynamique associative

La commune compte 2 associations : le club canin et le Comité Course Véhicules Historiques de Compétition (CCVHC). Le club canin dispose d'un terrain d'exercice spécialisé

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), est une association de pêche qui prépare et encadre les pratiques de pêche en rivière sur le Doubs et le Dessoubre. Elle assure également le suivi des populations piscicoles et une bonne gestion des rivières respectueuse de la biodiversité.

L'office du tourisme organise chaque mardi durant la période estivale des visites guidées gratuites de 2 heures pour découvrir la Ville.

Évènements

À Saint-Hippolyte, l'année est marquée par deux évènements festifs majeurs :

- La foire à la saucisse, événement populaire et fédérateur,
- Musique à Saint-Hipp, festival de musique classique à la campagne.

À ces occasions, l'espace public est bondé. L'Esplanade des Fêtes (également appelé champ de foire) joue pleinement son rôle.

Les équipements de sports et de loisirs

La commune compte un ensemble important d'équipements sportifs et de loisirs. On trouve notamment :

- un terrain de tennis,
- un terrain de football,
- un terrain de pétanque,
- Six boucles de randonnée,
- un plateau extérieur (du collège),
- un gymnase (salle multisports du collège),
- deux salles non spécialisées (salle des fêtes, salle du cinéma),
- un square,
- une aire de jeux.

Figure 34 : Le terrain de football.

Tous ces équipements sont répartis au sein du « Nouveau Saint-Hippolyte ».

5. LES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

5.1. Le réseau de transport en commun

5.1.1. Le réseau de transport en commun

Saint-Hippolyte est desservi par la ligne Mobidoubs B qui relie Pontarlier à Montbéliard. Elle compte 4 allers-retours par jour en semaine et 2 allers-retours le week-end.
L'arrêt de la ligne se situe sur le parvis de la poste, à la jonction entre le nouveau Saint-Hippolyte et le centre ancien.

5.1.2. Positionnement par rapport aux axes ferroviaires

La gare régionale la plus proche est celle de Montbéliard-Ville, à 40 minutes de Saint-Hippolyte en voiture. Elle est située sur la ligne Besançon-Belfort.
La gare TGV la plus proche est la gare Belfort-Montbéliard TGV à 45 minutes. Les gares TGV de Besançon, Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV sont à plus 1h15.

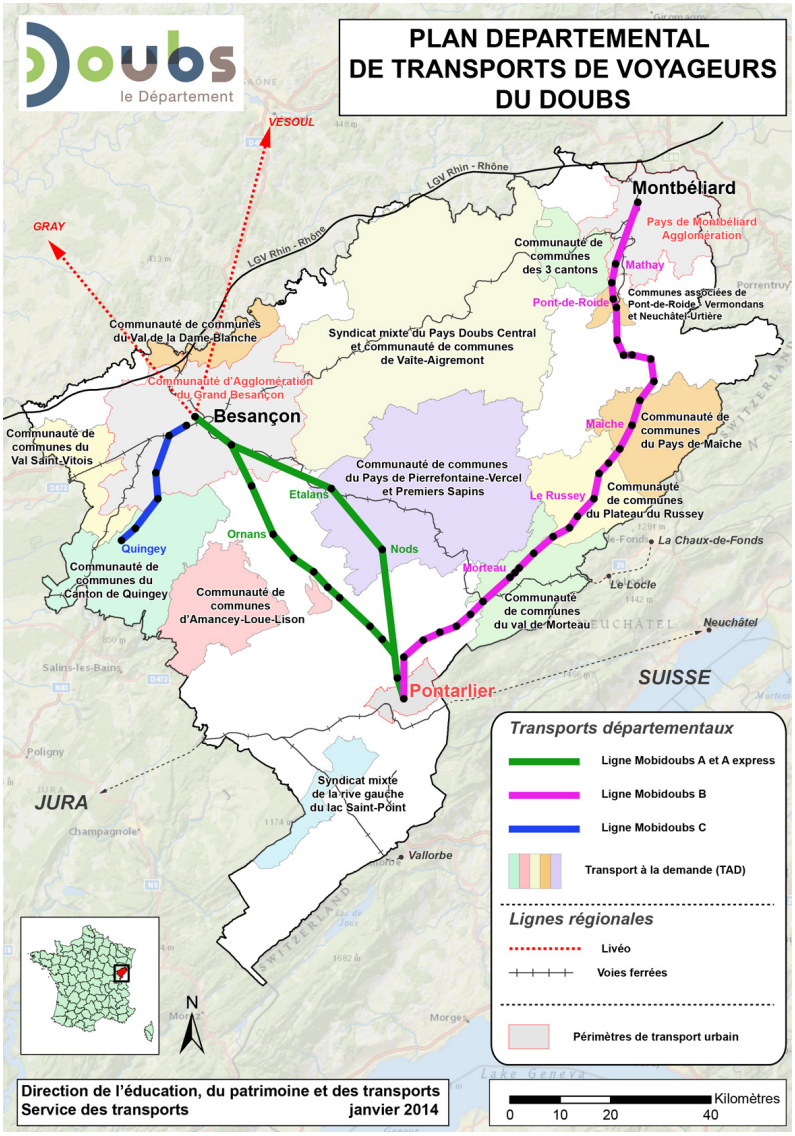

Figure 35 : Carte des lignes de bus départementales du Doubs.
Source : Conseil Départemental du Doubs, 2014

5.1.3. Les migrations pendulaires

En 2011, 31,7 % des actifs travaillent à Saint-Hippolyte. 89 emplois sont occupés par des Saint-Hippolytains. Les 190 emplois restants sont donc occupés par des personnes extérieures. Ce qui génère des déplacements qui s'ajoutent aux actifs qui quittent la commune.
68,3 % des actifs travaillent dans une autre commune que la commune de résidence.
En effet, 48,3% des actifs travaillent dans une autre commune du département du Doubs. Depuis 2006, ce chiffre a augmenté de 2,9 %.
Près de 16,8% des actifs travaillent en Suisse, cette part est à la hausse depuis 2006.

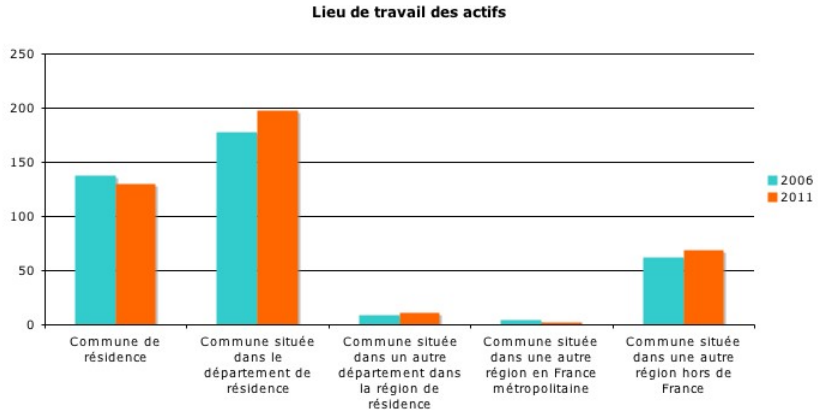

Figure 36 : Lieu de travail des actifs de Saint-Hippolyte.
Source : INSEE, RP 2006 et RP2011 Exploitation principale.

Le mode de déplacements des actifs

Sans surprise, le mode de déplacement privilégié par les actifs est la voiture à 79 %. L'éloignement des lignes ferroviaires régionales et la desserte réduite en bus ne favorise pas l'utilisation des transports en commun. Seuls 4% des actifs y ont recours. 10% des actifs se rendent sur leur lieu de travail à pied. Ce mode de déplacement peut être plébiscité par les 35 % actifs travaillant à Saint-Hippolyte, il peut être encouragé par le renforcement du maillage piéton.

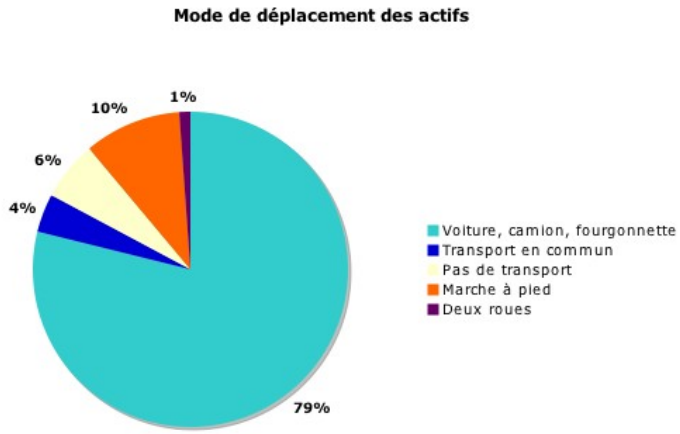

Figure 37 : Le mode de déplacements des actifs à Saint-Hippolyte en 2011.
Source : INSEE, RP2011 Exploitation principale.

Taux de motorisation des ménages

En 2011, 86,3% des ménages possèdent au moins une voiture : 48 % des ménages en possèdent une seule et 36,6 % des ménages en possèdent 2 ou plus. L'équipement

automobile est grandissant depuis 2006. En 2011, 23 ménages supplémentaires disposent d'une première voiture et 30 ménages en ont acquis une seconde. Seuls 70 ménages ne sont pas motorisés.

Ce phénomène pose la question de la place de voiture dans l'espace public. 292 ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement, alors que 384 ménages ont au moins une voiture. Au minimum, 92 voitures sont à garer en permanence dans l'espace public.

5.1.4. Le réseau de communication numérique

Le Département du Doubs est couvert par un Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique depuis février 2012 (SDTAN). Ce schéma définit un programme d'action pour l'aménagement numérique du Doubs. Ce programme encourage l'intégration de la thématique de l'aménagement numérique dans l'ensemble des politiques d'aménagement et les travaux et ce, même dans le cadre des documents d'urbanisme. Son objectif est de préparer au mieux l'arrivée de la fibre jusqu'aux foyers.

Saint-Hippolyte est actuellement desservi en ADSL de 2Mbits/s. L'arrivée de la fibre optique est prévue pour 2018. Situé à 11 Km au Nord de Saint-Hippolyte, Pont-de-Roide est déjà équipé. Saint-Hippolyte se trouve sur la liste des sites publics prioritaires à équiper en fibre, en raison de la présence du Collège Jacques Courtois.

Dans l'attente de l'arrivée de la fibre optique, le débit maximal théorique des lignes dans le centre-bourg est de 100Mbit/s, d'après l'Observatoire du très haut débit.

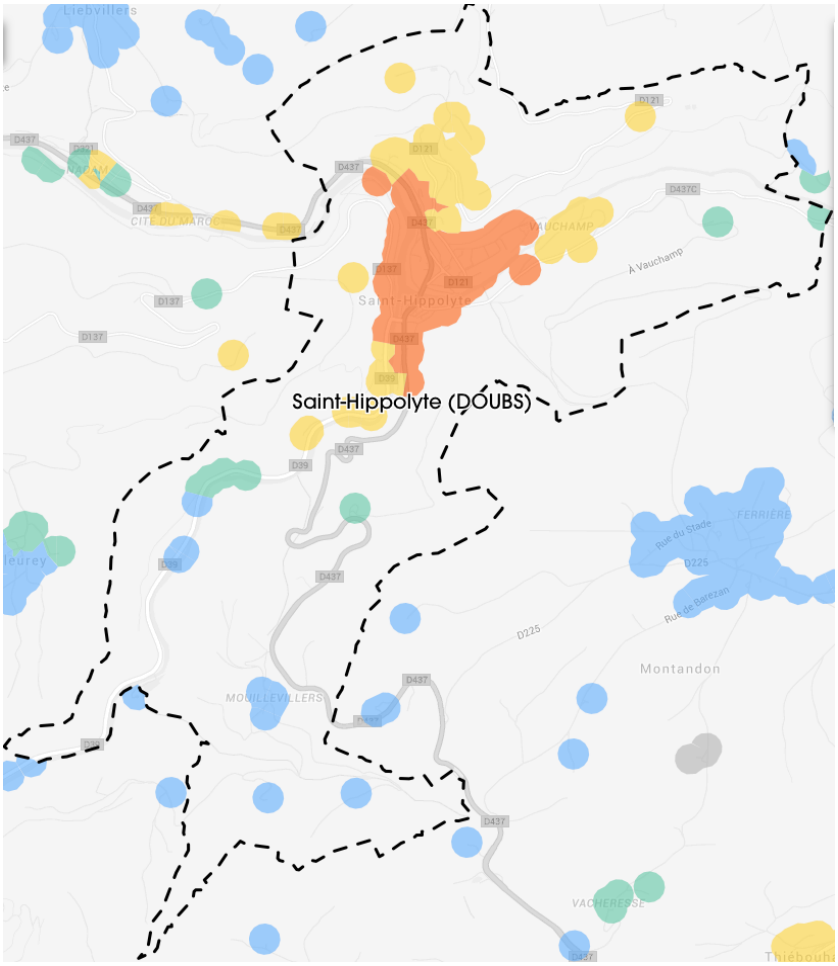

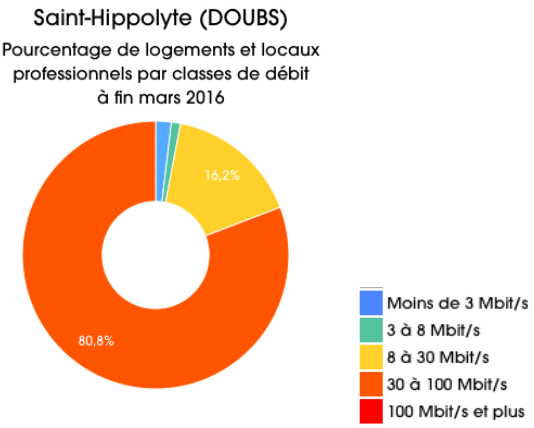

Figure 38 : Débit Dsl maximal théorique que peut atteindre la ligne.
Source : Observatoire France Très Haut Débit.

À RETENIR : CONSTATS ET LEVIERS D'ACTIONS

> L'économie tertiaire est très liée à l'économie résidentielle. Le maintien ou l'augmentation du nombre d'habitants est déterminant pour la pérennité de ces activités.

> Saint-Hippolyte compte beaucoup de jeunes entreprises. Il s'agira pour le PLU d'accompagner ce dynamisme d'activités.

> La préservation des activités et services passera par le maintien voir l'augmentation de la population et donc le renforcement du pôle de proximité de Saint-Hippolyte. L'enjeu est fort sur le centre ancien où les possibilités de développement des locaux d'activités sont limités.

> L'éloignement des lignes ferroviaires ne favorise pas le recours à ce mode de déplacement pour se rendre au travail. Néanmoins, des actions locales en faveur des modes doux peuvent être déployées et plus particulièrement la création et le renforcement de cheminements piétons.

> Le développement du tourisme est perçu comme un vecteur d'attractivité pour la Ville.